



Accueil / Vos services / Enfance et scolarité

ENFANCE ET SCOLARITÉ

Etablissements

La commune de Sept-Sorts a intégré le Regroupement Pédagogique Intercommunal de Pierre Levée – Sammeron – Signy Signets au 01/09/2018

Un circuit scolaire a été mis en place par le Département pour se rendre dans les écoles du RPI

● **Inscription scolaire 2019/2020**

Notre commune a rejoint le Regroupement Pédagogique Intercommunal Pierre Levée – Sammeron – Signy-Signets depuis le 1er septembre 2018

Pour les enfants nés en 2016 et les nouveaux arrivants : merci de passer en mairie aux heures d'ouverture avec les documents suivants :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Jugement du tribunal en cas de séparation
- Carnet de santé de votre ou vos enfants

Un certificat d'inscription à remettre au directeur ou directrice d'école vous sera délivré.

● **Bus scolaire RPI**

Les horaires :

fichier joint en annexe

Titre de transport :

Pour prendre le bus, tout enfant doit être en possession d'un titre de transport. L'inscription se fait en ligne sur internet. La carte Scol'R est valable uniquement sur les circuits spéciaux durant la période scolaire.

□

Inscription ou renouvellement sur : www.seine-et-marne.fr pour l'année 2019-2020 – Sélectionner la rubrique « cadre de vie et transports » puis dans la rubrique « Services » cliquer sur Carte Scol'r

21, rue de la Mairie
77260 Sept-Sorts
0160223080

Nous contacter



Copyright 2019 Mairie de Sept-Sorts

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site. Si vous continuez à utiliser ce dernier, nous considérerons que vous acceptez l'utilisation des cookies. [Cliquez ici](#) pour plus d'informations.

[Accepter](#)
[Why is this happening to me?](#)